

Image not found or type unknown



Séparation de biens achetés en commun

Par **Katy**, le **21/10/2009** à **11:31**

Bonjour,
Je me suis séparée de mon conjoint, il y a de ça un an et nous avons un véhicule en commun.
Il refuse de le mettre en vente ou de me verser 50% de sa valeur.
Quels sont mes droits ? Comment puis-je récupérer la part qui m'appartient ?
merci pour votre réponse